



## Protocole de coopération PC\_085

Le Conseil National Professionnel d'Anesthésie-Réanimation a été interrogé en janvier 2017 à la demande de l'HAS sur « *La réalisation par l'infirmier anesthésiste des blocs nerveux analgésiques du membre inférieur (fémoral et sciatique) sous échographie, dans la chirurgie de la prothèse de genou, de hanche et de la ligamentoplastie du genou, dans le cadre de la prise en charge de la douleur* ».

### **Le CNP AR a émis un avis défavorable.**

L'argumentaire est le suivant :

- Demande de protocole de coopération ancienne (juin 2013) qui n'a plus d'arguments valables : la démographie des anesthésistes-réanimateurs évolue (450 internes formés par an depuis 3 ans et qualification de médecins à diplôme étranger par le Conseil de l'Ordre des Médecins,) de même que la pratique médicale allant vers des infiltrations (Seangleulur A et al. The efficacy of local infiltration analgesia in the early postoperative period after total knee arthroplasty: A systematic review and meta-analysis. Eur J Anaesthesiol 2016).
- Consentement du patient pour la technique, mais à aucun moment il n'est informé que c'est un paramédical qui fait un acte habituellement fait par un médecin. Il DEVRAIT donner un consentement éclairé.
- Non formation à la prise en charge des complications en particulier les risques liés à l'injection intravasculaire d'anesthésique local.

Pr Claude Ecoffey  
Président du CNP AR  
Le 21 janvier 2017

### **Avis du CNP SOFCOT**

Nous avons pris connaissance du dossier que vous nous avez transmis concernant « la réalisation par l'infirmier anesthésiste des blocs nerveux analgésiques du membre inférieur sous échographie, dans la chirurgie de la prothèse de genou et de hanche, et de la ligamentoplastie du genou, dans le cadre de la prise en charge de la douleur », déposé par l'ARS PACA.

Nous n'avons pas jugé utile de remplir la grille d'évaluation que vous nous proposiez car nous sommes tout à fait opposés à cette pratique, aussi bien pour ce qui est de la mise en œuvre locale du protocole que pour ce qui est de son développement à l'échelle nationale.

Dr Christian Delaunay  
Président du CNP SOFCOT  
Le 30 janvier 2017